

CFVU du 28 mai 2020, dématérialisée sous format audiovisuel.

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université de Poitiers ;

Vu les propositions de la Vice-présidente Formation, Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire ;

Vu la délibération n° CA-6-7-04-2020-01 du Conseil d'Administration des 6 et 7 avril 2020 relative aux délibérations à distance des instances administratives à caractère collégial de l'Université de Poitiers ;

Vu l'ordonnance n° 2020-351 du 27 mars 2020 relative à l'organisation des examens et concours pendant la crise sanitaire née de l'épidémie de covid-19.

Délibération n° CFVU 20200528_05 Droit et Sciences Sociales : Principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 pour la seconde session des examens

Vu la délibération n° CFVU 20200416_02 de la CFVU du 16 avril 2020, concernant Les principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 à l'échelle de l'université de Poitiers ;

Vu la délibération n° CFVU 20200507_06 de la CFVU du 7 mai 2020, relative à la seconde chance ;

Vu la délibération n° CFVU 20200507_07 de la CFVU du 7 mai 2020, relative à la déclinaison des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 à l'UFR de droit et sciences sociales ;

Proposition soumise à délibération des membres de la CFVU :

Dans le cadre de la crise sanitaire du COVID 19, les modalités d'aménagement de la seconde session des examens 2019-2020 de l'UFR Droit et sciences sociales seront celles annexées.

Décompte des voix : La mesure est adoptée

Décompte des votants : 30

Pour : 25

Contre : -

Abstention : 5

Fait à Poitiers, le 28/05/2020

La Présidente de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire



Virginie LAVAL

Transmis à Madame la Rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, Rectrice de l'Académie de Bordeaux, Chancelière des Universités, le 29/05/2020

Entrée en vigueur le lendemain de sa publication au Recueil des actes administratifs de l'Université de Poitiers.

Voies et délais de recours

Si vous estimez que cet acte est irrégulier, vous pouvez former :

- Soit un recours administratif, qui peut prendre la forme d'un recours gracieux, devant l'auteur de l'acte ou celle d'un recours hiérarchique devant l'autorité hiérarchique compétente.

Ce recours administratif doit être présenté dans les deux mois à compter de la notification du présent acte si vous souhaitez pouvoir former un recours contentieux contre une décision de rejet de votre recours gracieux. Celui-ci est réputé rejeté si vous n'avez pas reçu de réponse dans les deux mois suivant sa réception par l'administration. Vous disposez alors de deux mois pour former un recours contentieux.

Si une décision expresse vous est notifiée dans les quatre mois suivant la réception de votre recours gracieux par l'administration, vous disposez alors d'un délai de deux mois, à compter de la notification de cette décision expresse, pour former un recours contentieux.

- Soit un recours contentieux devant le Tribunal administratif compétent, à savoir, dans le ressort duquel se trouve le siège de votre établissement d'affectation, dans le délai de deux mois à compter de la notification du présent acte.

Depuis le 1er décembre 2018, vous pouvez également déposer votre recours juridictionnel sur l'application internet Télérecours citoyens, en suivant les instructions disponibles à l'adresse suivante : www.telerecours.fr.

Dans ce cas, vous n'avez pas à produire de copies de votre recours et vous êtes assurés d'un enregistrement immédiat, sans délai d'acheminement.

CFVU du 28 mai 2020, dématérialisée sous format audiovisuel.

5. Droit et Sciences Sociales : Principes généraux d'aménagement des Modalités de Contrôle de Connaissances et de Compétences (M3C) 2019-2020 pour la seconde session des examens.

Licence Professionnelle

	Aménagement des MCCC
LP Métiers du notariat	Seconde session en septembre après le stage Report des notes de CC Epreuves terminales écrit ou oral – à distance si besoin Note de rapport de stage ou travail de substitution
LP Droit et commerce des vins et spiritueux	Seconde session en septembre après le stage Report de la note du projet tutoré Epreuves terminales écrit ou oral – à distance si besoin Mémoire sans soutenance

Licences Générales

	Aménagement des MCCC	
LICENCE AES		
SEMESTRE 1		Seconde session covid
UE 1 Sciences économiques	Sciences économiques	Report de la note
UE 2 Sciences sociales	Sociologie générale Histoire économique et sociale	HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE , cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.

		<p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera sur UNIQUEMENT :</p> <p><u>Histoire économique et sociale</u></p>
UE 3 Introduction au droit	Qu'est-ce que le droit ? Introduction générale au droit	Report de la note de CC
UE 4 Droit constitutionnel et droit des personnes	Conférences thématiques Droit constitutionnel Droit des personnes	1 écrit à distance qui portera sur : Droit constitutionnel Droit des personnes
UE 5 Anglais	Anglais	Report de la note de CC
UE 6 Culture juridique	Voltaire Numérique Recherche doc	Report de la note de CC

SEMESTRE 2	SESSION 2 covid
UE 1 Sciences économiques 6 ECTS	Report de la note de CC
UE 2 Techniques quantitatives 6 ECTS	Report de la note CC
UE 3 Intro gestion et droit européen 6 ECTS	<p>Report de la note de CC Introduction à la gestion</p> <p>Introduction au droit européen NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN</p>
UE 4 Intro au droit admif et relations internationales 6 ECTS	NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN

	NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 5 Anglais 3 ECTS	Report de la note CC
UE 6 Outils compét 3 ECTS	Report de la note CC

SEMESTRE 3		Seconde session covid
UE 1 Micro économie	Micro économie	Report de la note de CC
UE 2 Techniques quantitatives	Techniques quantitatives	Report de la note de CC
UE 3 Droit administratif	Droit administratif	Report de la note de CC
UE 4 Droit des obligations – recherche opérationnelle	Droit de obligations Rechercher opérationnelle	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera au choix sur Droit des obligations ou Recherche opérationnelle</p>
UE 5 Anglais	Anglais	Report de la note de CC
UE 6 Outils et compétences transversales	Recherche doc Numérique PPPE	Report de la note de CC

SEMESTRE 4	SESSION 2
UE 1 Macro économie 6 ECTS	Report de la note
UE 2 Comptabilité générale 6 ECTS	Report de la note
UE 3 Droit des obligations 6 ECTS	Report de la note

UE 4 Economie et administration 6 ECTS	NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 5 Anglais 3 ECTS	Report de la note
UE 6 OUVERTURE 3 ECTS	NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN

SEMESTRE 5		Seconde session covid
UE 1 Contrôle de gestion	Contrôle de gestion	Report de la note de CC
UE 2 Méthodo du droit de l'entreprise	Droit du travail OU droit commercial	Report de la note de CC
UE 3 Economie et gestion	Gestion des ressources humaines Economie d'entreprise	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera au choix sur Gestion des ressources humaines ou économie d'entreprise</p>
UE 4 Droit option	Droit fiscal – droit du travail Droit fiscal- droit commercial	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera UNIQUEMENT sur Droit fiscal</p>

SEMESTRE 5		Seconde session covid
UE 5 Outils et compétences transversales	Anglais Projet de gestion	Report de la note de CC Report de la note de CC

SEMESTRE 6	SESSION 2
UE 1 Economie industrielle 6 ECTS	Report de la note
UE 2 Personnes morales de droit privé 6 ECTS	Report de la note
UE 3 Droit social et des affaires 6 ECTS	Droit de la protection sociale et Histoire du droit social ou Histoire du commerce NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 4 Spécialités économiques 6 ECTS	Marketing et/ou Economie sociale et solidaire et/ou Attributions économiques et sociales des collectivités territoriales NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 5 Outils transversaux 3 ECTS	Base de données Report de la note Stage ou projet Report de la note

	Aménagement des MCCC
LICENCE DROIT	

SEMESTRE 1 DROIT - DROIT-PSYCHO – DROIT LETTRES -		Seconde session covid
UE 1 Découvrir le droit I	Introduction générale au droit	Report de la note de CC
UE 2 Découvrir le droit II	Droit constitutionnel Droit civil	Report de la note de CC Report de la note de CC
UE 3 Découvrir les sciences sociales I	Histoire de l'Etat et de la société Introduction à la science politique	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera UNIQUEMENT sur:</p> <p><u>Introduction à la science politique</u></p>
UE 3 Droit psycho	Courants –thèmes Champs	QCM à distance UPADGO proposé par le département de psycho
UE 3 Droit- lettres	Littérature française Introduction à la littérature comp	Exercices proposés par le département de lettres
UE 3 Droit histoire	Histoire ancienne Histoire médiévale	1 écrit à distance proposé par le département d'histoire portant au choix sur Histoire ancienne ou Histoire médiévale

SEMESTRE 1 DROIT - DROIT-PSYCHO – DROIT LETTRES -		Seconde session covid
UE 4 Découvrir les sciences sociales II	Conférences thématiques Introduction à la sociologie Economie politique	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera UNIQUEMENT sur :</p> <p><u>Introduction à la sociologie</u></p>
UE 4 Droit psycho	Introduction aux statistiques Méthodes	QCM à distance UPADGO proposé par le département de psycho
UE 4 Droit- lettres	Normes et variations Langues et cultures de l'Antiquité	Exercices proposés par le département de lettres
UE 4 Droit histoire	Histoire moderne Histoire contemporaine	1 écrit à distance proposé par le département d'histoire portant au choix sur Histoire moderne et Histoire contemporaine
UE 5 Anglais	Anglais	Report de la note de CC
UE 6 Outils et compétences Transversales	Voltaire Numérique Recherche doc	Report de la note de CC

SEMESTRE 2	SESSION 2
UE 1 Découvrir le droit privé 6 ECTS	Report de la note
UE 2 Découvrir le droit public 6 ECTS	Report de la note
UE 3 Compétences complémentaires I 6 ECTS	Introduction aux sciences criminelles NEUTRALISATION/PAS D'EXAMEN Introduction au droit européen : NEUTRALISATION/PAS D'EXAMEN
UE 4 Compétences complémentaires II 6 ECTS	Introduction au droit administratif : NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN Relations internationales ou histoire du droit privé ou histoire des institutions : NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 4 Droit- Psycho	NEUTRALISATION/PAS D'EXAMEN
UE 4 Droit- Lettres	Contrôle continu intégral – Langue française, littérature et cinéma, culture générale, modernité de l'Antiquité Report de la note
UE 5 Anglais 3 ECTS	Report de la note
UE 6 Outils compét 3 ECTS	Report de la note

SEMESTRE 3		Seconde session covid
UE 1 Approfondir le droit privé	Droit des obligations	Report de la note de CC
UE 2 Approfondir le droit public	Droit administratif	Report de la note de CC
UE 3 Compétences complémentaires I	Droit fiscal Droit commercial	1 écrit à distance sur la matière évaluée en première session
UE 4 Compétences complémentaires II	Droit privé des biens et Histoire du droit des biens ou histoire du droit public	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur <u>Droit privé des biens</u></p>
UE 4 option parcours international	CCI – MDL	Report de la note
UE 4 option pré-professionnalisation	Rapport de stage	Report de la note
UE 5 Anglais	Anglais	Report de la note de CC
UE 6 Outils et compétences transversales	Recherche doc Numérique PPPE	Report de la note de CC

SEMESTRE 4	SESSION 2
UE 1 Approfondir le droit privé 6 ECTS	Report de la note
UE 2 Approfondir le droit public 6 ECTS	Report de la note
UE 3 Compétences comp 6 ECTS	Report de la note
UE 4 Option droit 6 ECTS	Droit pénal général et Histoire du droit administratif OU Finances publiques et Histoire du droit pénal NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 4 Option parcours international	Report de la note voirMDL
UE 5 Anglais 3 ECTS	Report de la note
UE 6 OUVERTURE 3 ECTS	NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN

PARCOURS DROIT PRIVE

SEMESTRE 5		Seconde session covid
UE 1 Comp. Fond I	Droit des contrats spéciaux	Report de la note de CC
UE 2 Comp. Fond II	Droit du travail ou Droit des sociétés	Report de la note de CC
UE 3 Compétences complémentaires I	Droit des assurances et Droit du travail ou Droit des sociétés	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur</p> <p><u>Droit des assurances</u></p>
UE 4 Compétences complémentaires II	Procédure civile et droit de la communication OU histoire du droit des contrats	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur</p> <p><u>Procédure civile</u></p>

SEMESTRE 5		Seconde session covid
UE 4 option parcours international	CCI – MDL	Report de la note
UE 5 Culture juridique	Droits et libertés fondamentaux Droit privé comparé Numérique	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières (hormis numérique) composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur</p> <p><u>Droits et libertés fondamentaux</u></p>

SEMESTRE 6	SESSION 2
UE 1 Comp fonda I 6 ECTS	Report de la note
UE 2 Comp fonda 2 6 ECTS	Report de la note
UE 3 Comp. comp 16 ECTS	Droit du travail ou Droit des sociétés et Histoire des idées politiques ou histoire du droit social NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 4 Option droit 6 ECTS	Numérique et Droit du numérique : exercice commun à distance – en session 1 - Report des notes Régime des obligations : NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 4 Option parcours international	Report de la note
UE 5 Culture juridique 6 ECTS	Droit de l'UE NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN Report des notes anglais et projet tutoré stage

PARCOURS CARRIERES JUDICIAIRES

SEMESTRE 5		Seconde session covid
UE 1 Comp. Fond I	Procédure civile	Report de la note de CC
UE 2 Comp. Fond II	Droit des contrats spéciaux ou Droit du travail ou Droit des sociétés	Report de la note de CC
UE 3 Compétences complémentaires I	Droit des contrats spéciaux ou Droit du travail ou Droit des sociétés	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur la matière suivant en fonction du choix fait par l'étudiant</p> <p><u>Travail et sociétés : Travail</u></p> <p><u>Travail et Contrats : Contrats</u></p> <p><u>Contrats Sociétés : Sociétés</u></p>
UE 4 Compétences complémentaires II	Droit international public et science administrative OU droit de la communication OU histoire du droit des contrats	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p>

SEMESTRE 5		Seconde session covid
		<p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur</p> <p><u>Droit international public</u></p>
UE 4 option parcours international	CCI – MDL	Report de la note
UE 5 Culture juridique	Droits et libertés fondamentaux Droit privé comparé Numérique	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur</p> <p><u>Droits et libertés fondamentaux</u></p>

SEMESTRE 6	SESSION 2
UE 1 Comp fonda I 6 ECTS	Report de la note
UE 2 Comp fonda 2 6 ECTS	Report de la note
UE 3 Comp. comp 16 ECTS	Droit des contrats spéciaux et/ou Droit du travail et/ou Droit des sociétés NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 4 Option droit 6 ECTS	Numérique et Droit du numérique : exercice commun à distance – en session 1 - Report des notes NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 4 Option parcours international	Report de la note
UE 5 Culture juridique 6 ECTS	Droit de l'UE NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN Report des notes anglais et projet tutoré stage

PARCOURS DROIT PUBLIC

SEMESTRE 5		Seconde session covid
UE 1 Comp. Fond I	Droit de la fonction publique	Report de la note de CC
UE 2 Comp. Fond II	Droit international public ou Finances de l'Etat	Report de la note de CC
UE 3 Compétences complémentaires I	Droit international public ou Finances de l'Etat et histoire des moyens publics	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera sur <u>Droit international public</u> OU <u>Finances de l'Etat</u></p>
UE 4 Compétences complémentaires II	Contentieux administratif et Droit des assurances ou Science administrative	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur <u>Contentieux administratif</u></p>
UE 4 option parcours international	CCI – MDL	Report de la note

SEMESTRE 5		Seconde session covid
UE 5 Culture juridique	Droits et libertés fondamentaux Droit public comparé Numérique	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur</p> <p><u>Droits et libertés fondamentaux</u></p>

SEMESTRE 6	SESSION 2
UE 1 Comp fonda 1 6 ECTS	Report de la note
UE 2 Comp fonda 2 6 ECTS	Report de la note
UE 3 Comp. comp 1 6 ECTS	Droit de l'UE ou Droit fiscal et histoire des idées politiques NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 4 Option droit 6 ECTS	Numérique et Droit du numérique : exercice commun à distance Report des notes Droit international public NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN
UE 4 Option parcours international	Report de la note
UE 5 Culture juridique 6 ECTS	Méthodes de la science politique NEUTRALISATION/ PAS D'EXAMEN Report des notes en anglais et projet tutoré

Semestre 5

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
<p>UE1 – Compétences fondamentales Droit I 6 ECTS – coeff 2 <i>Droit des contrats spéciaux- 30h CM+ 20h TD</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 3h - 50% de la note de CC - 1 exercice sur table de 3h au plus - 30% de la note de CC - 1 évaluation des pratiques techniques - 20% de la note de CC 	<p>Report de la note</p>
<p>UE2 – Compétences fondamentales Droit II 6 ECTS- coeff 2 <i>Droit des groupements – 20h CM</i> <i>Libertés et droits fondamentaux – 30h CM</i> <u>Ou</u> <i>Droit du travail – 30h CM</i></p>	<p>Contrôle terminal noté sur 40 constitué de :</p> <p>1 épreuve écrite de 2h notée sur 16</p> <p>1 épreuve écrite de 2h notée sur 24</p>	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur</p> <p>Droit des groupements</p>

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
<p>UE3 - Compétences fondamentales Droit des T.I.C.6 ECTS – coeff 2 <i>Droit de la communication - 20h CM</i></p> <p><i>Droit des données - 20h CM et 10h APP</i></p>	<p>Contrôle mixte noté sur 40 constitué de :</p> <p>1 épreuve écrite terminale de 2h notée sur 16</p> <p>1 note de contrôle mixte sur 24 constituée par :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 écrit terminal de 3h – noté sur 16 - 1 note de contrôle continu sur 8 (évaluation des pratiques techniques) 	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 à l'écrit terminal de droit de la communication ou au contrôle mixte de droit des données, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera uniquement sur</p> <p>Droit des données</p>
<p>UE4 - Compétences complémentaires T.I.C. 6 ECTS – coeff 2</p> <p><i>Histoire des techniques de la communication – 20h CM</i></p> <p><i>Audiovisuel – 30h APP</i></p>	<p>Contrôle mixte noté sur 40 constitué de :</p> <p>1 épreuve orale terminale (15+15 min.) sur 24</p> <p>1 note de contrôle continu d'évaluation des pratiques artistiques sur 16</p>	<p>Neutralisation</p> <p>Report de la note Audiovisuel</p>
<p>UE5 Compétences techniques et transversales 6 ECTS- coeff 2</p> <p><i>Anglais – 15h TD + 10h APP</i></p>	<p>Contrôle continu intégral sur 40 constitué de :</p> <p>Une note de contrôle continu sur 20 constituée de :</p>	

UE			SESSION 2
UE 2 compétences juridiques fondamentales 2 6 ECTS	Droit de l'UE Régime des obligations. 2 écrits	Neutralisation	Neutralisation
UE 3 Compétences complémentaires TIC 6 ECTS	Legal tech 1 note Audiovisuel 1 note	1 note de Production écrite en Informatique juridique-Legaltech, valant pour l'ensemble de l'UE. Note d'Audiovisuel neutralisée (court métrage finalisé en septembre mais non évalué)	Report de la note Neutralisation
UE 4 Compétences extra-juridiques appliquées aux TIC 6 ECTS	Comptabilité 1CC Médias et science politique1oral	2 notes CC comptabilité Neutralisation médias	Report de la note Neutralisation
UE 5 6 ECTS	Techno du web Anglais	1 note CC informatique 2 notes CC anglais	Report de la note Report de la note

Licence Droit et Techniques de l'Assurance | Niort

Semestre 1

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
<p>UE 1 – Découvrir le droit I 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Introduction générale au droit – 25 h CM + 20 h TD + 5 h APP</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 3h - 50% de la note de CC - 1 exercice sur table de 3h au plus - 25% de la note de CC - 1 évaluation des pratiques techniques - 25% de la note de CC 	<p>Report note CCI</p>
<p>UE 2 – Découvrir le droit II 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Droit constitutionnel – 25 h CM + 20 h TD + 5 h APP</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 3h - 50% de la note de CC - 1 exercice sur table de 3h au plus - 25% de la note de CC - 1 évaluation des pratiques techniques - 25% de la note de CC 	<p>Report note CCI</p>
<p>UE 2 – Découvrir le droit III 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Droit civil : les personnes – 25 h CM + 20 h TD + 5 h APP</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 3h - 50% de la note de CC - 1 exercice sur table de 3h au plus - 25% de la note de CC - 1 évaluation des pratiques techniques - 25% de la note de CC 	<p>Report note CCI</p>
<p>UE 4 – Compétences complémentaires 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Introduction au droit pénal – 15 h CM + 5 h TD</i></p>	<p>Contrôle terminal noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 2 h – 40 % de la note de CT 	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur deux des trois matières composant l'UE, la moyenne de ces deux notes sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p>
<p><i>Economie politique – 10 h CM + 5 h TD</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 1 h 30 – 30 % de la note de CT 	

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
<i>Economie sociale – 10 h CM + 5 h TD</i>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 1 h 30 – 30 % de la note de CT 	<p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des trois matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera UNIQUEMENT sur:</p> <p>Epreuve à distance en Introduction au droit pénal 30'</p>
<p>UE 5 – Anglais 3 ECTS – coeff. 1</p> <p><i>16,5 h TD + 7,5 h plateforme</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 20 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 note d'écrit sur table – 45% de la note - 1 note d'épreuve orale – 45% de la note - 1 note d'évaluation des pratiques techniques – 10% de la note 	<p>Report note CCI</p>
<p>UE 6 – Outils et compétences transversales 3 ECTS – coeff. 1</p> <p><i>Méthodologie du travail universitaire – 6 h TD</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 20 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 évaluation des pratiques techniques - 10% de la note de CC (Projet Voltaire) 	<p>Report note CCI</p>
<p><i>Recherche documentaire – 10 h TD</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 évaluation des pratiques techniques - 45% de la note de CC 	
<p><i>Numérique – 8 h APP</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table - 45% de la note de CC 	

Semestre 2

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
UE 1 – Découvrir le droit privé 6 ECTS – coeff. 2 <i>Droit civil : La famille – 25 h CM + 20 h TD + 5 h APP</i>	TD 40% + précolle 60%	Report note CCI
UE 2- Découvrir le droit public 6 ECTS – coeff. 2 <i>Droit constitutionnel – 25 h CM + 20 h TD + 5 h APP</i>	TD 40% + précolle 60%	Report note CCI
UE 3 – Découvrir l’histoire du droit 6 ECTS - coeff. 2 <i>Histoire des institutions – 30 h CM + 20 h TD</i>	TD 40% + précolle 60%	Report note CCI
UE 4 – Découvrir les fondamentaux de l’assurance 6 ECTS – coeff. 2 <i>Introduction à l’assurance – 30 h CM + 20 h TD</i>	TD 40% + précolle 60%	Report note CCI
UE 5 – Anglais 3 ECTS – coeff. 1 <i>16,5 h TD + 7,5 h plateforme</i>	Oral/écrit 80% + note MDL 20%	Report note CCI
UE 6 – Outils et compétences transversales	Numérique :	

3 ECTS – coeff. 1 <i>Projet personnel et professionnel de l'étudiant – 8 h TD</i> <hr/> <i>Numérique – 8 h TD + 8 h APP</i>	<ul style="list-style-type: none">- 1 exercice sur table – 50 % de la note de CCI- 1 évaluation des pratiques techniques – 50 % de la note de CCI	Report note CCI
--	--	------------------------

Semestre 3

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
<p>UE 1 – Approfondir le droit privé 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Droit civil : Les obligations I – 30 h</i> <i>CM + 20 h TD</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 3h - 50% de la note de CC - 1 exercice sur table de 3h au plus - 25% de la note de CC - 1 évaluation des pratiques techniques - 25% de la note de CC 	<p>Report note CCI</p>
<p>UE 2 – Approfondir le droit public 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Droit administratif I – 30 h</i> <i>CM + 20 h TD</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 3h - 50% de la note de CC - 1 exercice sur table de 3h au plus - 25% de la note de CC - 1 évaluation des pratiques techniques - 25% de la note de CC 	<p>Report note CCI</p>
<p>UE 3 – Compétences complémentaires 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Droit pénal – 15 h</i> <i>CM + 5 h TD</i></p>	<p>Contrôle terminal noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 épreuve orale de 15 minutes – notée sur 16 	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera UNIQUEMENT sur:</p> <p>1 seule épreuve en Droit fiscal 30'</p>
<p><i>Droit fiscal – 20 h</i> <i>CM + 10 h TD</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 2 h – noté sur 24 	

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
<p>UE 4 – Découvrir les techniques de l'assurance 6 ECTS – coeff. 2-</p> <p><i>Conventions d'assurance auto – 20 h CM + 10 h TD</i></p>	<p>Contrôle terminal noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 2 h – noté sur 24 	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p>
<p><i>Contrat d'assurance auto – 10 h CM + 10 h TD</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 1 h 30 – noté sur 16 	<p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera UNIQUEMENT sur:</p> <p>1 seule épreuve en Conventions d'assurance auto 30'</p>
<p>UE 5 – Anglais 3 ECTS – coeff. 1</p> <p><i>16,5 h TD + 7,5 h plateforme</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 20 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 note d'écrit sur table – 45% de la note - 1 note d'épreuve orale – 45% de la note - 1 note d'évaluation des pratiques techniques – 10% de la note 	<p>Report note CCI</p>
<p>UE 6 – Outils et compétences transversales 3 ECTS – coeff. 1</p> <p><i>Recherche documentaire – 8 h TD</i></p> <p><i>Numérique – 8 h TD</i></p> <p><i>Projet personnel et professionnel de l'étudiant – 8 h APP</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 20 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 évaluation des pratiques techniques – 50 % de la note de CCI - 1 exercice sur table – 50 % de la note de CCI - Quitus présence 	<p>Report note CCI</p>

Semestre 4

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
UE 1 – Approfondir le droit privé 6 ECTS – coeff. 2 <i>Droit civil : Les obligations II – 30 h</i> <i>CM + 20 h TD</i>	TD 40% + précolle 60%	Report note CCI
UE 2 – Approfondir le droit public 6 ECTS – coeff. 2 <i>Droit administratif II – 30 h CM + 20 h TD</i>	TD 40% + précolle 60%	Report note CCI
UE 3 – Compétences complémentaires 6 ECTS – coeff. 2 <i>Finances publiques – 15 h CM + 10 h TD</i> <i>Droit de l'Union européenne – 15 h CM + 10 h TD</i>	1 seule épreuve écrite en Droit de l'Union européenne 30' Neutralisation finances publiques	Ecrit 30' en Droit de l'Union européenne Neutralisation finances publiques
UE 4 – Découvrir les techniques de l'assurance 6 ECTS – coeff. 2- <i>Assurance risques divers – 20 h CM + 10 h TD</i> <i>Assurance incendie – 10 h CM + 10 h TD</i>	Neutralisation de l'UE	Neutralisation de l'UE
UE 5 – Anglais 3 ECTS – coeff. 1 <i>16,5 h TD + 7,5 h plateforme</i>	Oral/écrit 80% + note MDL 20%	Report note CCI

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
UE 6 – Stage 3 ECTS- coeff. 1	Note sur 20 prenant en compte l'évaluation du stage par le tuteur professionnel et le rapport de stage écrit sans soutenance Exercice de substitution pour étudiants n'ayant pas fait leur stage : questions sur une problématique juridique autour de l'assurance	Report de la note

Semestre 5

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
<p>UE1 – Compétences juridiques fondamentales I 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Contrats spéciaux – 30 h CM + 20 h TD</i></p>	<p>Contrôle continu intégral noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 3h - 50% de la note de CC - 1 exercice sur table de 3h au plus - 25% de la note de CC - 1 évaluation des pratiques techniques - 25% de la note de CC 	<p>Report note CCI</p>
<p>UE 2 – Compétences juridiques fondamentales II 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Droit commercial et des sociétés – 15 h CM + 10 h TD</i></p>	<p>Contrôle terminal noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 2 h – noté sur 20 	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p>
<p><i>Procédure civile – 15 h CM + 10 h TD</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 2 h – noté sur 20 	<p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera UNIQUEMENT sur:</p> <p>1 seule épreuve 30' en Procédure civile</p>
<p>UE 3 – Approfondir les techniques de l'assurance I 6 ECTS – coeff. 2</p>	<p>Contrôle terminal noté sur 40 constitué de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 1 exercice sur table de 2 h – noté sur 24 	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement</p>

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
<i>Assurance de personnes – 20 h CM + 10 h TD</i>		reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.
<i>Distribution de l'assurance – 10 h CM + 10 h TD</i>	- 1 épreuve orale de 15 minutes – notée sur 16	<p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera UNIQUEMENT sur:</p> <p>1 seule épreuve 30' en Assurance de personnes</p>
<p>UE 4 – Approfondir les techniques de l'assurance II 6 ECTS – coeff. 2</p> <p><i>Gestion de dossier sinistre (indemnisation du dommage corporel) – 20 h CM + 10 h TD</i></p>	<p>Contrôle terminal noté sur 40 constitué de :</p> <p>- 1 exercice sur table de 2 h – noté sur 24</p>	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, cette note sera automatiquement reportée sur l'UE en seconde session et validera donc celle-ci.</p>
<i>Droit des obligations appliqué à l'assurance – 10 h CM + 10 h TD</i>	- 1 épreuve orale de 15 minutes – notée sur 16	<p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure à 10 sur l'une des deux matières composant l'UE, il devra présenter</p> <p>1 écrit à distance qui portera UNIQUEMENT sur:</p> <p>1 seule épreuve 30' en gestion de dossier sinistre</p>

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
UE 5 – Compétences transversales 6 ECTS – coeff. 2 <i>Anglais appliqué à l'assurance – 17 h TD + 8 h APP</i>	Contrôle mixte noté sur 40 constitué de : En anglais, 1 note de contrôle continu sur 16, constituée de : <ul style="list-style-type: none"> - 2 notes de compréhension orale – 50 % de la note de CC - 2 exercices sur table – 50 % de la note de CC 	Report de la note de contrôle continu
<i>Numérique – 18 h TD + 7 h APP</i>	En numérique, 1 épreuve écrite terminale de 2 h en numérique – notée sur 24	1 épreuve écrite 30'

Semestre 6

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
UE1 – Compétences juridiques fondamentales I 6 ECTS – coeff. 2 <i>Procédure pénale – 20 h CM + 10 h TD</i> <i>Contentieux administratif – 15 h CM + 5 h TD</i>	CC Procédure pénale	Report note de CC
UE 2 – Compétences juridiques fondamentales II 6 ECTS – coeff. 2 <i>Droit du travail – 20 h CM + 10 h TD</i> <i>Droit de la sécurité sociale – 15 h CM + 5 h TD</i>	CC Droit du travail + neutralisation écrit Neutralisation droit de la sécurité	Report note CC
UE 3 – Approfondir les techniques de l'assurance 6 ECTS – coeff. 2	Neutralisation de l'UE	Neutralisation de l'UE

Unité d'enseignement	Session 1	Session 2
<i>Gestion de dossier sinistre (Conventions entre assureurs) – 20 h CM + 10 h TD</i>		
<i>Assurance construction – 10 h CM + 10 h TD</i>		
UE 4 – Compétences transversales 6 ECTS – coeff. 2 <i>Anglais appliqué à l'assurance – 17 h TD + 8 h APP</i> <i>Assurance et numérique – 12 h CM + 6 h TD + 7 h APP</i>	CC Anglais : Note Compréhension orale 1/3 + note Compréhension écrite 1/3 + Note Expression orale 1/3	Report note CC
UE 5 – Stage 6 ECTS – coeff. 2	Note sur 40 prenant en compte l'évaluation du stage par le tuteur professionnel et le rapport de stage écrit sans soutenance. Exercice de substitution pour étudiants n'ayant pas fait leur stage : questions sur une problématique juridique autour de l'assurance	Report de la note

Masters

	Aménagement des MCCC
MASTERS	PAS DE SECONDE SESSION EN MASTER 2

DROIT DES AFFAIRES

Semestre 1	MCC initiales		Session 2
UE 1 Compétences fondamentales - Droit bancaire - Droit des sûretés - Ressources numériques	CCI		Report des notes de la session 1
UE 2 Compétences complémentaires -Droit international privé - Droit patrimonial de l'entreprise	Contrôle mixte		<p><u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu une note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser)</p> <p><u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit patrimonial de l'entreprise sous la forme d'un ET (devoir à la maison).</p>
Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2

<p>UE 1 Compétences fondamentales 18 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> - Droit des procédures collectives - Droit fiscal des affaires - Ressources numériques 	<p>CCI</p> <p>3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle) 2 notes (EPT)</p>	<p>CCI</p> <p>2 notes (EPT, précolle) 2 notes (EPT, précolle) 2 notes (EPT)</p>	<p>Report des notes de la session 1</p>
<p>UE 2 Compétences complémentaires 9 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> -Droit du commerce international - Droit interne et européen de la concurrence 	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h) 1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)</p>	<p>Note de CC, pas d'ET Note de CC, pas d'ET</p>	<p><u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser)</p> <p><u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit du commerce international sous la forme d'un ET (devoir à la maison).</p>

DROIT DU PATRIMOINE

Semestre 1	MCC initiales		Session 2
<p>UE 1</p> <ul style="list-style-type: none"> -Droit des régimes matrimoniaux -Droit des sûretés 	<p>CCI</p>	<p>CCI</p>	<p>Report des notes de la session 1</p>
<p>UE 2</p> <ul style="list-style-type: none"> -Droit de la construction Ou -Droit de la propriété intellectuelle 	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)</p>		<p>L'étudiant qui n'a pas validé l'UE repasse Droit de la construction ou Droit de la propriété intellectuelle sous la forme d'un ET (devoir à la maison).</p>

UE 3	Contrôle terminal		
Droit international privé Et Matière non choisie dans l'UE2 : Droit de la construction Ou Droit de la propriété intellectuelle	1 ET (écrit 2h) pour chacune des 2 matières		<u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser) <u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit de la construction ou droit de la propriété intellectuelle international sous la forme d'un ET (oral à distance).
UE 4 Construire son projet professionnel 3ECTS	CCI Anglais		Report de la note de la session 1
Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1 Maitriser des compétences fondamentales 12 ECTS -Procédure civile -Droit des successions	CCI 3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle)	CCI 2 notes (EPT, précolle) 2 notes (EPT, précolle)	Report des notes de la session 1
UE 2 Perfectionner la connaissance du patrimoine immobilier -Droit rural	Contrôle mixte 1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)	Note de CC, pas d'ET	L'étudiant qui n'a pas validé l'UE repasse Droit rural sous la forme d'un ET (devoir à la maison).

UE 3 Préparer sa spécialisation 9 ECTS Deux matières au choix parmi les suivantes : Droit de l'urbanisme, droit de l'environnement, droit spécial des biens, droit interne et européen de la concurrence, Propriété intellectuelle	Contrôle terminal 1 ET (écrit 2h) pour chacune des 2 matières	1 oral à distance sur une des deux matières. Choix de la matière par l'étudiant 10mn préparation	1 oral à distance sur une des deux matières si note inférieure à 10 en 1 ^{ère} session. Choix de la matière par l'étudiant 10mn préparation
UE 4 Construire son projet professionnel 3ECTS	CCI Anglais	CCI	Report de la note de la session 1

DROIT NOTARIAL

Semestre 1	MCC initiales	1	Session 2
UE 1 -Droit des régimes matrimoniaux -Droit des sûretés	CCI		Report des notes de la session 1
UE 2 Enseignements spécifiques 9 ECTS -Droit de la construction -Droit international privé	Contrôle mixte 1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h) 1 ET (écrit 2h)		<u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser)

			<u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit de la construction sous la forme d'un ET (oral à distance).
UE 3 Langue étrangère 3 ECTS	CCI Anglais		Report de la note de la session 1
Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1 Enseignements fondamentaux 18 ECTS -Droit des successions -Droit spécial des biens	CCI 3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle)	CCI 2 notes (EPT, précolle) 2 notes (EPT, précolle)	Report des notes de la session 1
UE 2 Enseignements spécifiques 9 ECTS -Droit rural -Procédures collectives	Contrôle mixte 1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h) 1 ET (écrit 2h)	Note de CC, pas d'ET Neutralisation	L'étudiant qui n'a pas validé l'UE repasse Droit rural sous la forme d'un ET (écrit de 2h)
UE 3 Langue étrangère 3 ECTS	CCI Anglais		Report de la note de la session 1

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN

Semestre 1	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
-------------------	---------------	----------------------------	-----------

<p>UE 1</p> <p>-DIP approfondi - Droit de l'UE approfondi</p>	<p>CCI</p> <p>3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle)</p>		<p>Report des notes de la session 1</p>
<p>UE 2</p> <p>-Droit international privé -Droit du contentieux de l'UE</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)</p>		<p><u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser)</p> <p><u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit du contentieux de l'UE sous la forme d'un ET.</p>
<p>UE 3</p> <p>Anglais</p> <p>1 matière au choix</p>	<p>CCI</p> <p>ET (écrit de 2h)</p>		<p>Report de la note de la session 1 ET</p>
<p>Semestre 2</p>	<p>MCC initiales</p>	<p>MCC aménagées Session 1</p>	<p>Session 2</p>
<p>UE 1 Approfondir le droit international et européen des droits de l'homme 15 ECTS -Droit européen des droits de l'homme</p>	<p>CCI</p> <p>3 notes (EPT, précolle, colle)</p>	<p>CCI</p> <p>2 notes (EPT, précolle)</p>	<p>Report des notes de la session 1</p>

- Droit pénal européen et international	3 notes (EPT, précolle, colle)	2 notes (EPT, précolle)	
<p>UE 2 Maitriser les enjeux sociaux et culturels internationaux 12 ECTS</p> <p>-Droit du commerce international</p> <p>-Droit interne et européen de la concurrence</p> <p>-1matière au choix : common law ou histoire des systèmes juridiques</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)</p> <p>1 ET (écrit 2h) pour la matière choisie</p>	<p>Note de CC, pas d'ET</p> <p>Note de CC, pas d'ET</p> <p>Neutralisation</p>	<p><u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser)</p> <p><u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit du commerce international sous la forme d'un ET (devoir à la maison).</p>
UE 3 Préparer son projet professionnel 3 ECTS	CCI Anglais	CCI	Report de la note de la session 1

DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Semestre 1	MCC initiales		Session 2
<p>UE 1</p> <p>-Droit pénal spécial</p> <p>-Procédure pénale</p>	CCI		Report de la note de la session 1

<p>UE 2</p> <p>-sociologie pénale -Doctrines criminologiques -Criminalistique ou Histoire du procès et de la procédure</p>	<p>Contrôle terminal</p> <p>1 production écrite 1 ET (écrit 2h)</p> <p>1 ET (écrit 2h)</p>		<p>Une épreuve orale unique portant sur les 3 matières</p>
<p>UE 3</p> <p>Anglais</p>	<p>CCI</p>		<p>Report de la note de la session 1</p>
<p>Semestre 2</p>	<p>MCC initiales</p>	<p>MCC aménagées Session 1</p>	<p>Session 2</p>
<p>UE 1 Approfondir les aspects européens et internationaux de la matière pénale 9 ECTS</p> <p>-Droit pénal international et européen -Droit européen des droits de l'homme</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 3h)</p> <p>1 ET (écrit 2h)</p>	<p>Note de CC, pas d'ET</p> <p>Neutralisation</p>	<p>Report de la note de la session 1</p>
<p>UE 2 Analyser les enjeux de la réaction étatique à l'infraction 9 ECTS</p> <p>-Droit de la sanction pénale -Politique criminelle</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 3h)</p> <p>1 production écrite</p>	<p>Note de CC, pas d'ET</p> <p>1 production écrite (remise le 4 mai)</p>	<p>Report des notes de la session 1</p>

<p>UE 3 Parcours Droit pénal. 6 ECTS -Droit pénal du travail -Droit pénal des affaires</p> <p>Parcours Criminologie et Victimologie. 6ECTS -Psychocriminologie -Psychiatrie criminelle -Délinquance et victimologie des mineurs</p>	<p>Contrôle terminal</p> <p>1 ET (oral unique de 30mn portant sur les 2 enseignements)</p> <p>1 ET (écrit de 2h sur tout ou partie des 3 matières)</p>	<p>1 oral à distance sur l'une des deux matières : 11 étudiants pour chaque matière (tirage au sort la veille de l'épreuve) oral de 10/15 min</p> <p>1 oral à distance sur 2 matières (délinquance mineurs ; psychiatrie crim)</p>	<p>1 oral à distance si note inférieure à 10 en 1^{ère} session.</p> <p>1 oral à distance si note inférieure à 10 en 1^{ère} session.</p>
<p>UE 4 Préparer son projet professionnel 6 ECTS</p>	<p>CCI Anglais Initiation métho – quitus</p>	<p>CCI</p>	<p>Report de la note de la session 1</p>

JUSTICE, PROCES, PROCEDURES

Pas de session 2 à organiser – pas d'étudiants ajournés au S1. Pour le S2 report des notes et neutralisation d'une UE.

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Semestre 1	MCC initiales		Session 2
UE 1 -Droit public des affaires - PAC	CCI 3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle)		Report des notes de la session 1
UE 2 -Droit de la responsabilité administrative -1 matière au choix : - Initiation à la recherche	Contrôle terminal 1 ET (écrit de 2h) 1 ET (écrit de 2h)		<u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser) <u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse Droit de la responsabilité administrative ET
UE 3 Compétences transversales 3 ECTS	CCI Anglais	CCI	Report de la note la session 1

Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1 Enseignements fondamentaux 15 ECTS -Droit public des affaires II	CCI 3 notes (EPT, précolle, colle)	2 notes (EPT, précolle)	Report des notes de la session 1

- 1 matière au choix : Droit des contrats publics ou Droit de l'urbanisme	3 notes (EPT, précolle, colle)	2 notes (EPT, précolle)	
UE 2 Enseignements complémentaires 12 ECTS -matière non choisie dans l'UE1 (Droit des contrats publics ou Droit de l'urbanisme) -1 matière au choix : Droit du contentieux constitutionnel ou Droit de l'environnement - Initiation à la recherche	Contrôle terminal 1 ET (écrit de 2h) 1 ET (écrit de 2h)	1 ET (un oral à distance en droit des contrats publics et un écrit à distance en droit de l'urbanisme) neutralisation	1 oral ou 1 écrit à distance si note inférieure à 10 en 1 ^{ère} session.
UE 3 Compétences transversales 3 ECTS	CCI Anglais	CCI	Report de la note la session 1

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Semestre 1	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1	CCI		Report de la note de la session 1

Droit de la décentralisation			
UE 2 Action publique locale Finances locales PAC	Contrôle terminal 1 ET (écrit de 2h) 1 ET (écrit de 2h) 1 ET (écrit de 2h)		Si l'étudiant n'a pas validé son UE, il repasse action publique locale (écrit, 2h). Si l'étudiant a obtenu la moyenne en action publique locale en 1 ^{ère} session, sa note est reportée en 2 nd e session et constituera l'unique note de l'UE
UE 3 -Droit constitutionnel social - Acteurs et systèmes de protection sociale	CCI		Report des notes de la session 1
UE 4 Maitriser une langue étrangère 3 ECTS	CCI Anglais		Report de la note de la session 1
Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1 Piloter les services des collectivités territoriales 9ECTS	CCI		Report de la note de la session 1

- Modes de gestion des services publics locaux	3 notes (EPT, précolle, colle)	2 notes (EPT, précolle)	
<p>UE 2 Appréhender les aspects managériaux et financiers des collectivités territoriales 12 ECTS</p> <p>-Droit de la fonction publique territoriale</p> <p>-Management public et GRH</p> <p>-Moyens financiers des CT</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 3h)</p> <p>1 ET (écrit de 2h)</p> <p>1 ET (écrit de 2h)</p>	<p>1 note de CC (EPT) et 1 ET à distance (QRC en temps limité)</p> <p>neutralisation</p> <p>neutralisation</p>	<p>Report de la note de CC et 1 ET à distance (QRC en temps limité)</p>
<p>UE 3 préparer sa spécialisation 6 ECTS</p> <p>Parcours management public des collectivités territoriales</p> <p>-Gestion des risques contentieux</p> <p>-Relations extérieures des CT</p> <p>Parcours Droit de l'aide et de l'action sociales des CT</p> <p>-Finances sociales</p> <p>-Analyse des politiques sociales</p>	<p>Contrôle terminal</p> <p>1 ET (oral)</p> <p>1 ET (oral)</p> <p>1 ET (oral)</p> <p>1 ET (oral)</p>	<p>Neutralisation de l'UE</p>	

UE 4 Maitriser une langue étrangère 3 ECTS	CCI Anglais	CCI	Report de la note de la session 1

DROIT DES AFFAIRES

Semestre 1	MCC initiales		Session 2
UE 1 Compétences fondamentales - Droit bancaire - Droit des sûretés - Ressources numériques	CCI		Report des notes de la session 1
UE 2 Compétences complémentaires -Droit international privé - Droit patrimonial de l'entreprise	Contrôle mixte		<p><u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu une note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser)</p> <p><u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit patrimonial de l'entreprise sous la forme d'un ET (devoir à la maison).</p>
UE 3 Anglais	CCI		<u>Report des notes</u>
Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1 Compétences fondamentales 18 ECTS - Droit des procédures collectives - Droit fiscal des affaires - Ressources numériques	CCI 3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle) 2 notes (EPT)	CCI 2 notes (EPT, précolle) 2 notes (EPT, précolle) 2 notes (EPT)	Report des notes de la session 1

<p>UE 2 Compétences complémentaires 9 ECTS</p> <p>-Droit du commerce international - Droit interne et européen de la concurrence</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h) 1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)</p>	<p>Note de CC, pas d'ET Note de CC, pas d'ET</p>	<p><u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser) <u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit du commerce international sous la forme d'un ET (devoir à la maison).</p>
UE 3 Anglais	CCI		<u>Report des notes de la session 1</u>

DROIT DU PATRIMOINE

Semestre 1	MCC initiales		Session 2
<p>UE 1</p> <p>-Droit des régimes matrimoniaux</p> <p>-Droit des sûretés</p>	CCI	CCI	Report des notes de la session 1
<p>UE 2</p> <p>-Droit de la construction Ou -Droit de la propriété intellectuelle</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)</p>		L'étudiant qui n'a pas validé l'UE repasse Droit de la construction ou Droit de la propriété intellectuelle sous la forme d'un ET (devoir à la maison).
<p>UE 3</p> <p>Droit international privé Et</p>	<p>Contrôle terminal</p> <p>1 ET (écrit 2h) pour chacune des 2 matières</p>		<u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> :

Matière non choisie dans l'UE2 : Droit de la construction Ou Droit de la propriété intellectuelle			L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser) <u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit de la construction ou droit de la propriété intellectuelle international sous la forme d'un ET (oral à distance).
UE 4 Construire son projet professionnel 3ECTS	CCI Anglais		Report de la note de la session 1
Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1 Maitriser des compétences fondamentales 12 ECTS -Procédure civile -Droit des successions	CCI 3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle)	CCI 2 notes (EPT, précolle) 2 notes (EPT, précolle)	Report des notes de la session 1
UE 2 Perfectionner la connaissance du patrimoine immobilier -Droit rural	Contrôle mixte 1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)	Note de CC, pas d'ET	L'étudiant qui n'a pas validé l'UE repasse Droit rural sous la forme d'un ET (devoir à la maison).
UE 3 Préparer sa spécialisation 9 ECTS Deux matières au choix parmi les suivantes : Droit de l'urbanisme, droit de	Contrôle terminal 1 ET (écrit 2h) pour chacune des 2 matières	1 oral à distance sur une des deux matières. Choix de la matière par l'étudiant	1 oral à distance sur une des deux matières si note inférieure à 10 en 1 ^{ère} session. Choix de la matière par l'étudiant 10mn préparation

l'environnement, droit spécial des biens, droit interne et européen de la concurrence, Propriété intellectuelle		10mn préparation	
UE 4 Construire son projet professionnel 3ECTS	CCI Anglais	CCI	Report de la note de la session 1

DROIT NOTARIAL

Semestre 1	MCC initiales	1	Session 2
UE 1 -Droit des régimes matrimoniaux -Droit des sûretés	CCI		Report des notes de la session 1
UE 2 Enseignements spécifiques 9 ECTS -Droit de la construction -Droit international privé	Contrôle mixte 1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h) 1 ET (écrit 2h)		<u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser) <u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit de la construction sous la forme d'un ET (oral à distance).
UE 3 Langue étrangère 3 ECTS	CCI Anglais		Report de la note de la session 1
Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2

<p>UE 1 Enseignements fondamentaux 18 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> -Droit des successions -Droit spécial des biens 	<p>CCI</p> <p>3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle)</p>	<p>CCI</p> <p>2 notes (EPT, précolle) 2 notes (EPT, précolle)</p>	<p>Report des notes de la session 1</p>
<p>UE 2 Enseignements spécifiques 9 ECTS</p> <ul style="list-style-type: none"> -Droit rural -Procédures collectives 	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h) 1 ET (écrit 2h)</p>	<p>Note de CC, pas d'ET</p> <p>Neutralisation</p>	<p>L'étudiant qui n'a pas validé l'UE repasse Droit rural sous la forme d'un ET (écrit de 2h)</p>
<p>UE 3 Langue étrangère 3 ECTS</p>	<p>CCI Anglais</p>		<p>Report de la note de la session 1</p>

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPEEN

Semestre 1	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
-------------------	---------------	----------------------------	-----------

<p>UE 1</p> <p>-DIP approfondi - Droit de l'UE approfondi</p>	<p>CCI</p> <p>3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle)</p>		<p>Report des notes de la session 1</p>
<p>UE 2</p> <p>-Droit international privé -Droit du contentieux de l'UE</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h)</p>		<p><u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser)</p> <p><u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit du contentieux de l'UE sous la forme d'un ET.</p>
<p>UE 3</p> <p>Anglais</p> <p>1 matière au choix</p>	<p>CCI</p> <p>ET (écrit de 2h)</p>		<p>Report de la note de la session 1 ET</p>
<p>Semestre 2</p>	<p>MCC initiales</p>	<p>MCC aménagées Session 1</p>	<p>Session 2</p>
<p>UE 1 Approfondir le droit international et européen des droits de l'homme 15 ECTS</p> <p>-Droit européen des droits de l'homme - Droit pénal européen et international</p>	<p>CCI</p> <p>3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle)</p>	<p>CCI</p> <p>2 notes (EPT, précolle) 2 notes (EPT, précolle)</p>	<p>Report des notes de la session 1</p>

<p>UE 2 Maitriser les enjeux sociaux et culturels internationaux 12 ECTS -Droit du commerce international -Droit interne et européen de la concurrence -1matière au choix : common law ou histoire des systèmes juridiques</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h) 1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 2h) 1 ET (écrit 2h) pour la matière choisie</p>	<p>Note de CC, pas d'ET Note de CC, pas d'ET Neutralisation</p>	<p><u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera la note unique de l'UE et validera celle-ci. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser) <u>Hypothèse 2</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE et n'a obtenu aucune note supérieure ou égale à 10. Il repasse droit du commerce international sous la forme d'un ET (devoir à la maison).</p>
<p>UE 3 Préparer son projet professionnel 3 ECTS</p>	<p>CCI Anglais</p>	<p>CCI</p>	<p>Report de la note de la session 1</p>

DROIT PENAL ET SCIENCES CRIMINELLES

Semestre 1	MCC initiales		Session 2
<p>UE 1 -Droit pénal spécial -Procédure pénale</p>	<p>CCI</p>		<p>Report de la note de la session 1</p>

<p>UE 2</p> <p>-sociologie pénale -Doctrines criminologiques -Criminalistique ou Histoire du procès et de la procédure</p>	<p>Contrôle terminal</p> <p>1 production écrite 1 ET (écrit 2h)</p> <p>1 ET (écrit 2h)</p>		<p>Une épreuve orale unique portant sur les 3 matières</p>
<p>UE 3</p> <p>Anglais</p>	<p>CCI</p>		<p>Report de la note de la session 1</p>
<p>Semestre 2</p>	<p>MCC initiales</p>	<p>MCC aménagées Session 1</p>	<p>Session 2</p>
<p>UE 1 Approfondir les aspects européens et internationaux de la matière pénale 9 ECTS</p> <p>-Droit pénal international et européen -Droit européen des droits de l'homme</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 3h)</p> <p>1 ET (écrit 2h)</p>	<p>Note de CC, pas d'ET</p> <p>Neutralisation</p>	<p>Report de la note de la session 1</p>
<p>UE 2 Analyser les enjeux de la réaction étatique à l'infraction 9 ECTS</p> <p>-Droit de la sanction pénale</p>	<p>Contrôle mixte</p> <p>1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 3h)</p>	<p>Note de CC, pas d'ET</p>	<p>Report des notes de la session 1</p>

-Politique criminelle	1 production écrite	1 production écrite (remise le 4 mai)	
<p>UE 3 Parcours Droit pénal. 6 ECTS -Droit pénal du travail -Droit pénal des affaires</p> <p>Parcours Criminologie et Victimologie. 6ECTS -Psychocriminologie -Psychiatrie criminelle -Délinquance et victimologie des mineurs</p>	<p>Contrôle terminal</p> <p>1 ET (oral unique de 30mn portant sur les 2 enseignements)</p> <p>1 ET (écrit de 2h sur tout ou partie des 3 matières)</p>	<p>1 oral à distance sur l'une des deux matières : 11 étudiants pour chaque matière (tirage au sort la veille de l'épreuve) oral de 10/15 min</p> <p>1 oral à distance sur 2 matières (délinquance mineurs ; psychiatrie crim)</p>	<p>1 oral à distance si note inférieure à 10 en 1^{ère} session.</p> <p>1 oral à distance si note inférieure à 10 en 1^{ère} session.</p>
UE 4 Préparer son projet professionnel 6 ECTS	CCI Anglais Initiation métho – quitus	CCI	Report de la note de la session 1

DROIT PUBLIC DES AFFAIRES

Semestre 1	MCC initiales		Session 2
UE 1	CCI		Report des notes de la session 1

-Droit public des affaires - PAC	3 notes (EPT, précolle, colle) 3 notes (EPT, précolle, colle)		
UE 2 -Droit de la responsabilité administrative -1 matière au choix : - Initiation à la recherche	Contrôle terminal 1 ET (écrit de 2h) 1 ET (écrit de 2h)		<u>Hypothèse 1</u> : l'étudiant n'a pas validé l'UE mais a obtenu un note égale ou supérieure à 10 dans l'une des deux matières. Cette note sera automatiquement reportée en seconde session et constituera le note unique de l'UE. <u>Rem</u> : L'étudiant sera averti à l'issue des délibérations de la première session (il n'aura donc pas d'épreuve à repasser) <u>Hypothèse 2</u> : L'étudiant qui n'aurait pas validé l'UE et qui n'aurait pas obtenu une note supérieure ou égale à 10 devra repasser en examen term - écrit - la matière droit de la responsabilité administrative.
UE 3 Compétences transversales 3 ECTS	CCI Anglais	CCI	Report de la note la session 1

Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1 Enseignements fondamentaux 15 ECTS -Droit public des affaires II	CCI 3 notes (EPT, précolle, colle)	2 notes (EPT, précolle)	Report des notes de la session 1

Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
- 1 matière au choix : Droit des contrats publics ou Droit de l'urbanisme	3 notes (EPT, précolle, colle)	2 notes (EPT, précolle)	
UE 2 Enseignements complémentaires 12 ECTS -matière non choisie dans l'UE1 (Droit des contrats publics ou Droit de l'urbanisme) -1 matière au choix : Droit du contentieux constitutionnel ou Droit de l'environnement - Initiation à la recherche	Contrôle terminal 1 ET (écrit de 2h) 1 ET (écrit de 2h)	1 ET (un oral à distance en droit des contrats publics et un écrit à distance en droit de l'urbanisme) neutralisation	1 oral ou 1 écrit à distance si note inférieure à 10 en 1 ^{ère} session.
UE 3 Compétences transversales 3 ECTS	CCI Anglais	CCI	Report de la note la session 1

DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Semestre 1	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1	CCI		Report de la note de la session 1

Droit de la décentralisation			
UE 2 Action publique locale Finances locales PAC	Contrôle terminal 1 ET (écrit de 2h) 1 ET (écrit de 2h) 1 ET (écrit de 2h)		Si l'étudiant n'a pas validé son UE, il repasse action publique locale (écrit, 2h). Si l'étudiant a obtenu la moyenne en action publique locale en 1 ^{ère} session, sa note est reportée en 2 ^{nde} session et constituera l'unique note de l'UE
UE 3 -Droit constitutionnel social - Acteurs et systèmes de protection sociale	CCI		Report des notes de la session 1
UE 4 Maitriser une langue étrangère 3 ECTS	CCI Anglais		Report de la note de la session 1
Semestre 2	MCC initiales	MCC aménagées Session 1	Session 2
UE 1 Piloter les services des collectivités territoriales 9ECTS - Modes de gestion des services publics locaux	CCI 3 notes (EPT, précolle, colle)	2 notes (EPT, précolle)	Report de la note de la session 1
UE 2 Appréhender les aspects managériaux et financiers des collectivités territoriales	Contrôle mixte		

12 ECTS -Droit de la fonction publique territoriale -Management public et GRH -Moyens financiers des CT	1 note de CC (EPT) et 1 ET (écrit 3h) 1 ET (écrit de 2h) 1 ET (écrit de 2h)	1 note de CC (EPT) et 1 ET à distance (QRC en temps limité) neutralisation neutralisation	Report de la note de CC et 1 ET à distance (QRC en temps limité)
UE 3 préparer sa spécialisation 6 ECTS Parcours management public des collectivités territoriales -Gestion des risques contentieux -Relations extérieures des CT Parcours Droit de l'aide et de l'action sociales des CT -Finances sociales -Analyse des politiques sociales	Contrôle terminal 1 ET (oral) 1 ET (oral) 1 ET (oral) 1 ET (oral)	Neutralisation de l'UE	
UE 4 Maitriser une langue étrangère 3 ECTS	CCI Anglais	CCI	Report de la note de la session 1

MASTER 1 DROIT DES ASSURANCES COACCREDITÉ AVEC LA ROCHELLE

SEMESTRE 1

	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session
Unité 1 Connaître l'environnement juridique du secteur patrimonial 12 ects – coeff. 4	Contrôle mixte	Contrôle terminal au niveau des matières
Régimes matrimoniaux et successions	Contrôle mixte noté sur 48 et composée de 1 épreuve écrite (3h) notée sur 32 1 note de TD (évaluation des pratiques techniques) sur 16	1 écrit 2h en Régimes matrimoniaux
Droit international privé	1 épreuve orale (20mn) notée sur 32	
Unité 2 Connaître et savoir utiliser les produits d'assurance 15 ECTS- coeff. 5	Contrôle continu intégral, à l'unité	Contrôle terminal
Différents produits d'assurance de dommages	UNE NOTE DE CONTRÔLE CONTINU INTEGRAL SUR 100 ET COMPOSEE DE : 2 écrits sur table rattachés à « Différents produits d'assurance et dommages » : l'un en produits du particulier de 3 h noté sur 40, et l'autre en produits d'entreprise de 2h noté sur 20 1 écrit sur table (3h) noté sur 40 portant sur « Différents produits d'assurance de personnes ».	Report note CCI
Différents produits d'assurance de personnes		
Unité 3 Outils transversaux 3 ects – coeff. 1	Contrôle mixte	Contrôle terminal
Anglais	Contrôle mixte noté sur 20 et composée de - 1 écrit sur table (90 mn) noté sur 12 - 1 évaluation des pratiques techniques notée sur 8	Report note

SEMESTRE 2

SEMESTRE 2		
	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{de} session
Unité 1 Connaître l'environnement du secteur financier 9 ECTS – coeff. 3	Contrôle mixte	Contrôle terminal au niveau des matières
Droit du crédit	Note CC Droit du crédit	Report note CC
Droit européen		
Unité 2 Comprendre et savoir évoluer dans l'environnement assurantiel 9 ects – coeff. 3	Contrôle continu intégral	Contrôle terminal
Politique de l'assurance	1 écrit de 2h en Distribution de l'assurance	1 écrit de 2h en Distribution de l'assurance
Distribution de l'assurance		
Unité 3 Outils transversaux 3 ects – coeff. 1	Contrôle mixte	Contrôle terminal
Anglais	Compréhension orale 40% + Script 60%	Report note
Unité 4 Stage obligatoire 9 ects – coeff. 3	Contrôle terminal	Contrôle terminal
Stage	Exercice de substitution	Report de la note

MASTER 1 DROIT DU NUMERIQUE

. Le Master Droit du numérique SEMESTRE 1

	MCC 1 ^{ère} session	MCC 2 ^{nde} session révisées
Unité 1. Module juridique – 15 ECTS coeff 5	Contrôle mixte	
Droit international privé (mutualisé avec M1 droit des affaires, droit du patrimoine, droit notarial et droit international et européen) 30h CM	1 écrit terminal de 2h noté sur 25	<p>HYPOTHESE 1 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE mais qu'il a obtenu, en première session, une note égale ou supérieure à la moyenne sur l'une des trois matières ci-contre, cette note sera automatiquement reportée en seconde session et vaudra pour 50% de l'UE.</p> <p>HYPOTHESE 2 : Si l'étudiant n'a pas validé son UE et qu'il n'a obtenu, en première session, aucune note égale ou supérieure la moyenne sur l'une des trois matières ci-contre, il devra effectuer une épreuve orale à distance qui portera uniquement sur Propriété intellectuelle 1. La note obtenue représentera 50% de l'UE</p>
Propriété intellectuelle 1 (mutualisé avec Droit du patrimoine) 30h CM	1 écrit terminal de 3h noté sur 25	
Régulation de l'audiovisuel 20h CM + 10h TD	1 épreuve orale terminale, notée sur 25	
Droit des signes distinctifs dans l'environnement numérique 24h TD	1 note de contrôle continu, notée sur 25 et composée de 2 évaluations des pratiques techniques	Report de la note de CC pour 50% de l'UE
Droit de l'internet et du commerce électronique 5h CM + 5h TD	Quitus de présence	
Unité 2. Module technique et méthodologique – 15 ects – coeff 5	Contrôle continu intégral, au niveau de l'Unité	
Informatique et technologie du Web avancée 20h CM + 20h TD	1 note de contrôle continu notée sur 40 et composée de 1 écrit sur table (50%) 1 évaluation des pratiques techniques (50%)	Report de la note
Anglais spécialité médias 30h TD	1 note de contrôle continu notée sur 30 et composée de 1 écrit (compréhension orale) 30 min (25%) 1 écrit (compréhension écrite) 30 min (25%) 1 oral (expression orale) 15+15 min (25%) 1 écrit (expression écrite) 45 min (25%)	Report de la note
Atelier de professionnalisation 30h APP (atelier de préparation à une période d'immersion...)	Quitus de présence	

Projets tutorés	Evaluation des pratiques techniques notée sur 30	Report de la note
------------------------	--	-------------------

SEMESTRE 2		
	MCC 1^{ère} session révisées	MCC 2^{nde} session révisées
Unité 1. Module juridique – 18 ects – coeff 6	Contrôle mixte	
Droit des logiciels et bases de données 15h CM + 5h TD	1 oral (commun avec PI 2)	1 oral à distance (commun avec PI 2)
Droit des contrats appliqué au numérique 20h CM + 20h APP (simulation)	1 note de contrôle continu	Report des notes de contrôle continu
Propriété intellectuelle 2 (mutualisé avec droit du patrimoine) 30h CM	1 oral (commun avec Droit des logiciels et Bdd)	1 oral à distance (commun avec Droit des logiciels et bases de données)
Droit des créations dans l'environnement numérique 24h TD	1 note de contrôle continu composée de 2 évaluations des pratiques techniques	Report des notes de contrôle continu
Droit de la concurrence appliqué au numérique 20h CM + 10h TD	Epreuve neutralisée	Neutralisé
Droit public des télécommunications 15h CM + 5h TD	Epreuve neutralisée	Neutralisé
Droit pénal appliqué aux activités de la communication 16h CM + 8h TD	Epreuve neutralisée	Neutralisé
Unité 2. Module technique et professionnel – 12 ects – coeff 4	Contrôle continu intégral, au niveau de l'Unité	
Techniques multimédia – bases de données 20h CM + 20h TD	1 note de contrôle continu	Report de la note

Anglais spécialité médias 30h TD	1 note de contrôle continu	Report de la note
Stage obligatoire sans visite (2 mois)	1 rapport sans soutenance ou 1 travail compensatoire	Report de la note

SCIENCES POLITIQUES

Pas de session 2 à organiser – pas d'étudiant ajourné au S1. Pour le S2 mobilités internationales réalisées avec cours à distance.

JUSTICE, PROCES, PROCEDURES

Pas de seconde session à organiser – S1 aucun étudiant ajournée – S2 – report des notes de CCI pour l'UE 1 et 3 et neutralisation de l'UE 2.